

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent un grand nombre de produits d'usage courant. Certains produits sont toutefois toxiques et présentent des dangers pour la santé et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés de façon adéquate. On reconnaît facilement les RDD par les symboles qu'on retrouve sur leurs étiquettes.



Corrosif



Toxique



Inflammable



Explosif

Cuisine

Ammoniaque
Cires à meubles
Nettoyants à four
Nettoyants pour métaux
Combustibles à fondue
Liquides débouche-tuyau
Poudres à récurer

Salle de bains

Alcool à friction
Colorants capillaires
Fixatifs
Médicaments
Nettoyants de toilette
Vernis à ongles
Dissolvants

Salle de lavage

Adoucissants
Détachants-détersifs
Eau de Javel

Sous-sol et placard

Colles à base de solvant
Décapants
Peintures
Teintures
Vernis
Préservatifs du bois
Solvants
Piles

Garage ou remise

Acide muriatique
Aérosol
Antigel
Produits à piscine
Batteries d'automobile
Bonbonnes de propane
Engrais chimiques
Vieux pesticides
Huiles usagées et leurs contenants
Filtres à huiles usagés

Autres

Ampoules
fluocompactes
Tubes fluorescents

Quelques conseils à propos des RDD

- N'achetez que les quantités nécessaires et privilégiez des solutions écologiques. Vous réduisez ainsi votre consommation de RDD;
- Entreposez les produits dangereux dans un endroit bien aéré, hors de la portée des enfants, et débarrassez-vous des restes rapidement;
- Évitez de jeter les RDD dans les égouts, car ils peuvent nuire au traitement des eaux usées et se retrouver dans la nature;
- Apportez les RDD dans leur contenant original et bien fermé; sinon il est nécessaire de bien les identifier;
- Évitez de mélanger les produits chimiques car certains peuvent réagir et produire des gaz toxiques.

Source : Municipalité de Lac-Beauport

Le matériel électronique (ordinateurs, écrans, téléphones cellulaires, etc) n'affiche généralement pas de symbole de produit dangereux. Pourtant, l'équipement électronique contient des plastiques, du mercure, du plomb, des produits ignifuges, du cadmium et d'autres matériaux susceptibles de polluer l'eau et l'air. Il serait donc approprié d'en disposer de façon sécuritaire, tout comme les autres RDD.

La Ville de Lac-Delage propose plusieurs endroits où il est possible de se départir des résidus domestiques dangereux.

Pots de peinture vides	En tout temps dans la collecte des matières recyclables (bac bleu)
Résidus de peinture	Au garage municipal au 19, rue Pieds-des-Pentes
Piles	Au bureau municipal
Matériel électronique	<ul style="list-style-type: none">• L'organisme <i>Ordinateurs pour les écoles du Québec</i> au http://www.opeq.qc.ca/• Les succursales de Bureau en Gros.

L'ABC de la récupération de Recyc-Québec est un bon outil pour trouver des points de dépôts pour les différents résidus.

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/maison/ABC.asp?id=643>